

SMIRTOM de la Région de Montargis



PRESENTATION du SMIRTOM :

Territoire et population

Le SMIRTOM, Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères exerce ses compétences de collecte et de traitement des déchets pour 4 groupements de communes autour de Montargis :

- l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing,
- la Communauté de Communes des 4 Vallées
- la Communauté de communes de Lorris (St Hilaire sur Puiseaux)
- la Communauté de Communes du Bellegardois (Chapelon)

Ils représentent 36 communes soit 76 870 habitants.

En plus de ces 36 communes, le SAR, Syndicat d'Aménagement Rural de la région de Courtenay, adhère pour la compétence traitement des Ordures Ménagères. Il représente 25 communes soit 20 430 Habitants.

Chacune des intercommunalités adhérentes est représentée par des élus qui siègent au conseil Syndical du SMIRTOM. Le nombre d'élus varie selon la taille de celles-ci.

Rapport d' ACTIVITE 2014

Les différents services rendus par le SMIRTOM sont assurés en « régie » par le personnel du Syndicat. Ils sont placés sous le statut de la fonction publique territoriale.

Fin 2014, le SMIRTOM comptait un effectif de 93 agents dont 11 contrats aidés.

A cet effectif s'ajoutent 3 agents de l'Agglomération Montargois Et rives du Loing à temps partagé.

La collecte Sélective des emballages et Journaux Revues Magazines est mise en place depuis 1999.

En 2010, suite à une étude d'optimisation, la Collecte Sélective en porte à porte a été développée sur l'ensemble du territoire et le geste de tri a été simplifié en mélangeant les Journaux Revues Magazines avec les emballages.

En 2013, l'ensemble des communes du syndicat sont équipées de bac individuel destiné à la CS.



▲ Collecte



▲ Déchèterie



▲ Communication



▲ APV

BILAN 2014 :
55 362,28 tonnes de déchets ont été produits soit 6,8% de plus qu'en 2013 :

- ▶ 20 035,95 tonnes d'Ordures Ménagères,
- ▶ 5 771 t de Collecte Sélective,
- ▶ 16 132,79 t de déchets captés par les déchèteries soit **+3%**
- ▶ 13 260,63 t de déchets verts,

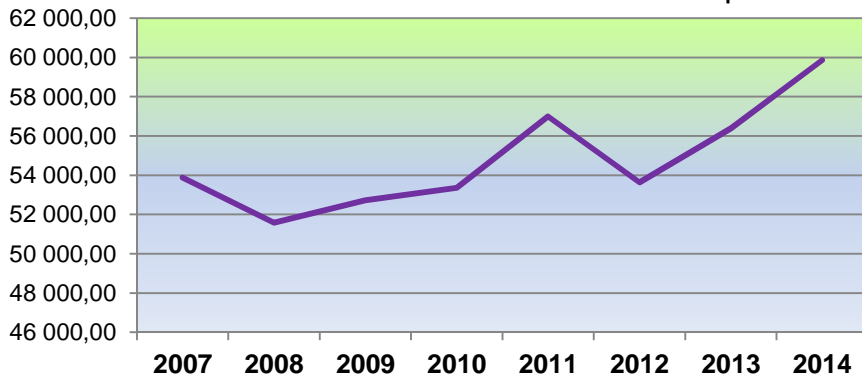
COÛT du SERVICE 2014 :

Dépenses -----	10 979 100,95 € ---	(+ 4%)
Recettes -----	2 887 028,98 € ---	(- 2%)

Reste à financer : 8 092 072,06 €
 Soit un coût fiscal net de 105,27 €/hab.
population municipale de référence 76 870 hab.

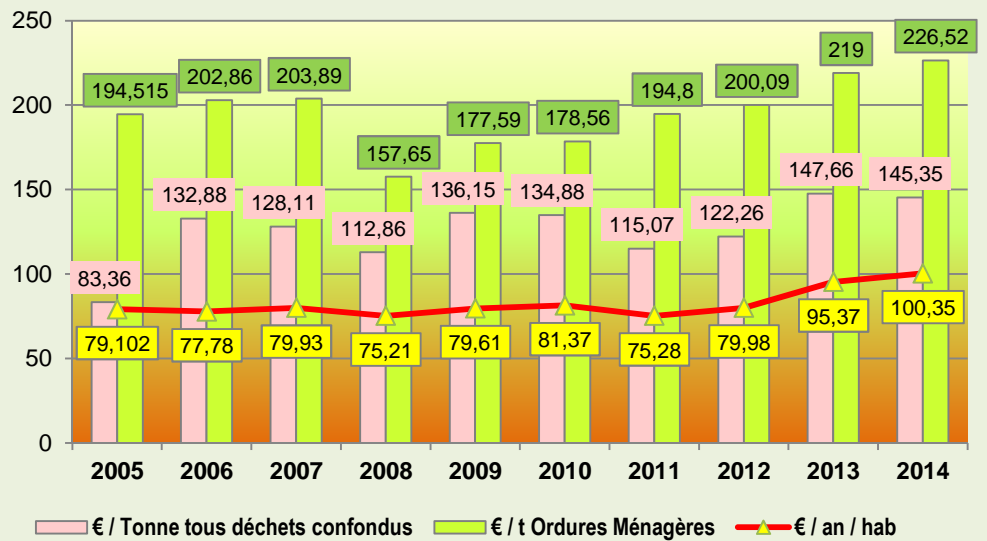
Soit un coût fiscal net de 145,35 €/tonne

EVOLUTION des TONNAGES
tous modes de collecte confondus SAR compris

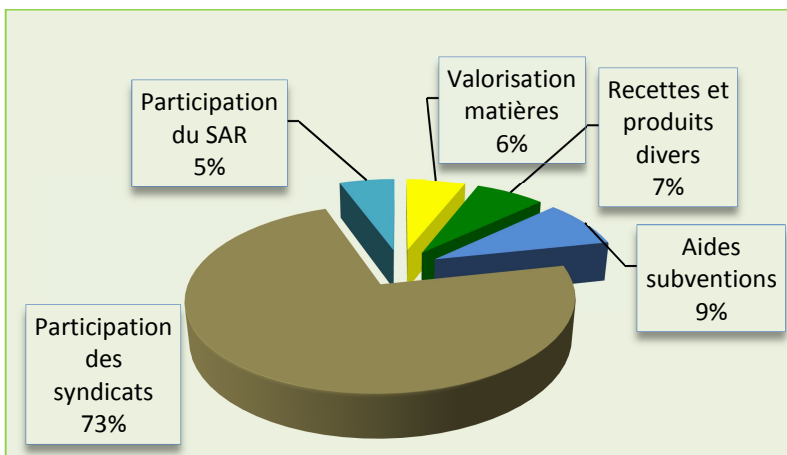


EVOLUTION DES COUTS de 2005 à 2014

Population totale de référence (80 184 habitants)



Financement du SMIRTOM 2014



SYNTHESE : Déchets traités par le SMIRTOM en 2014 : 55 362,28 tonnes

